

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TÉLÉPHONE 31	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Le nouveau ministère se présente devant les Chambres

Le ministre Tardieu s'est présenté devant les Chambres avec son programme d'idées neuves présentées par des hommes neufs, des hommes « pas encore vus », ce qu'on pourrait appeler des « hommes frais ».

Il est le produit de nos fautes. Il est parce que nous avons voulu qu'il fût !

Il est ce qu'il est parce que nous n'avons pas voulu qu'il fût autrement ! En lui, c'est notre œuvre que nous regardons ! Et, si nous ne la trouvons pas belle, comment pourrions-nous être sévères pour elle sans oublier que nous en fûmes les créateurs ? Nous l'avons tirée du chaos et nous l'avons pétrie de nos mains. Elle nous rit au nez aujourd'hui et se moque de notre air abasourdi. Mais comme nous l'avons bien mérité !

Nous avons magnifiquement raté toutes les occasions qui s'offraient. Deux fois — sinon trois — la capricieuse Dame Fortune nous a convié à des rendez-vous auxquels nous avons toujours manqué. Faut-il nous étonner qu'elle se soit unie, même illégalement, à celui qui a su se trouver à l'heure dite au bon endroit ?

Nous n'avons pas su faire le gouvernement « d'union des gauches » que nous annonçons depuis deux ans.

Nous avons ensuite raté un ministère de concentration républicaine, qui eût été constitué par nous, dirigé par nous et animé par nous !

Enfin, comme nos intransigeances grandissaient avec nos échecs, nous avons raté la dernière chance qui s'offrait d'empêcher le Centre soutenu par la Droite de prendre dans la politique nationale une position dominante et directrice. Nous avons livré à nos concurrents « toute la place, toutes les places et tout de suite ».

« Quel-ques sièges ne vous suffiraient pas », mesieurs, prenez-les tous. Prenez les « vôtres, d'abord, et puis, les nôtres », ensuite ! La maison est à vous, c'est à nous d'en sortir ! C'est ainsi que nous lui parlâmes. Et vous pensez si ces messieurs s'en sont privés. Ils auraient eu grand tort de se gêner. On ne trouve pas tous les jours des adversaires aussi... aimables.

Et les modérés, et les Droitiers feignent encore de se plaindre de ceux qu'ils désignent sous le nom flétrissant de « cartellistes » ! Qu'est-ce qu'il leur faut, Seigneur ! Mais ce sont ces cartellistes qui ont ouvert à la Droite les avenues du pouvoir. Et si elle y est, ce n'est parce qu'elle l'a conquis, mais parce qu'on le lui a offert.

Meneurs défilants des partis de gauche, voilà où vous vous avez mené. Si vous êtes contents de ce que vous avez fait, c'est qu'en vérité vous n'êtes pas difficiles. Une politique, dit-on, se juge à ses résultats. Quel jugement faudra-t-il porter sur la vôtre, qui a eu pour résultat d'expulser nos amis du pouvoir pour y installer nos adversaires. Le mot d'ordre, autrefois, était de « barrer la route à la réaction ». Vous, vous la lui avez ouverte toute grande !...

D'ailleurs, nous écrivions ces lignes à une heure où l'on n'est pas encore fixé sur le sort que la Chambre fera au nouveau Cabinet.

Mais nous n'apercevons vraiment pas de raison raisonnable pour qu'elle le renvoie. Cette fois, c'est M. Marin lui-même que les meneurs des partis de gauche pousseraient au gouvernement !

Ils nous ont mis Tardieu. Pourquoi ne le garderait-on pas ? Il se présente avec un programme d'action et de réalisation immédiates. Il s'offre à faire tout de suite une œuvre de progrès social.

« Un grand peuple moderne », est-il écrit dans la déclaration ministérielle, « doit trouver dans la paix restaurée et dans la sécurité garantie un motif d'initiative. Il ne lui suffit pas de se protéger contre les risques de la guerre, il lui faut s'équiper pour les luttes de la paix. Toutes les déclarations ministérielles ont coutume d'affirmer cette vérité et de tracer de larges programmes. Nous ne revendiquons pour le nôtre qu'une originalité c'est que, à la seule con-

## Informations

### A la Chambre

Dès l'ouverture de la séance, M. Tardieu, président du Conseil, monte à la tribune et donne lecture de la Déclaration ministérielle.

Dans cette déclaration, le Gouvernement assure qu'il se propose de « guider la France dans la marche en avant ».

Fidèle à la position prise à Genève par le précédent ministère, le Gouvernement participera à la Conférence de Londres.

Le Gouvernement établit un programme de dotations à l'agriculture, qui devra être réalisé en 5 ans : électrification des campagnes; adduction d'eau potable; reboisement, etc., etc.

Rien ne sera négligé pour réaliser les questions qui intéressent le pays : paix au-dehors, liberté des consciences, maintien de l'équilibre traditionnel entre la production agricole et la production industrielle; rémunération équitable assurée au cultivateur; protection du blé, du vin, du bétail, de la betterave; politique sociale, politique scolaire et scientifique, politique coloniale, voilà le plan du Gouvernement.

Après la lecture de la Déclaration ministérielle : il y a eu des interpellations sur la politique générale, MM. Varenne, Franklin-Bouillon, Frossard, Cachin ont pris la parole.

La suite de la discussion a été renvoyée au lendemain par 310 voix contre 270.

### Au Sénat

La séance a été ouverte jeudi, à 3 h. M. Hubert, garde des Sceaux, a donné lecture de la Déclaration ministérielle.

Puis, M. Hennessy, ministre de l'Agriculture, déposa un projet de loi, portant création d'un office du blé.

### L'évacuation de la Rhénanie

On avait annoncé que l'évacuation des troupes de Rhénanie avait été brusquement arrêtée dès l'arrivée de M. Maginot au Ministère de la Guerre.

Le Ministre de la Guerre a donné un formel démenti à cette nouvelle.

On ne peut ordonner la suspension de l'évacuation de la troisième zone pour cette raison bien simple que cette évacuation n'est pas commencée et qu'il ne peut être question encore de la commencer tant que le plan Young n'aura pas été accepté et tant que le Parlement n'en aura pas délibéré.

### Accord franco-cubain

Un accord commercial a été signé entre la France et la République de Cuba. Ce nouvel accord assure aux produits français importés à Cuba le traitement de la nation la plus favorisée.

La France offre en échange le tarif minimum aux produits que la République de Cuba peut exporter chez nous.

Des garanties sont données réciproquement pour la protection des marques et le respect des appellations d'origine.

Un protocole annexe prévoit certains avantages accordés par la régie française aux tabacs et aux cigares de la Havane.

### La participation ministérielle

A l'issue du récent Conseil national socialiste, réuni pour discuter de la participation ministérielle, M. Vincent-Auriol avait proposé la convocation, à bref délai, d'un Congrès national, spécialement chargé d'examiner cette question, si controversée dans les rangs des S. F. I. O.

Le Conseil national, ayant approuvé cette initiative, la C. A. P. socialiste, réunie, mercredi, rue Victor-Massé, a décidé que ce Congrès national extraordinaire se tiendrait, à Paris, les 25 et 26 janvier 1930.

Il sera consacré à l'examen des trois questions suivantes : 1<sup>o</sup> l'action socialiste au Parlement; 2<sup>o</sup> les socialistes et le problème du gouvernement; 3<sup>o</sup> la charte du parti socialiste.

Mais, qu'est-ce donc que faire « mis-mous » ?

C'est ce que nous appelons flirter. Cette chose-là se fait-elle en hébreu comme en français et en parisien ?

Si oui et s'ils ont raison de protester contre les abus, les rabbins, en d'autres cas, exagèrent peut-être. Les jeunes Sionistes ne peuvent pas être toujours au Mur des pleurs.

Juste compensation. Maurice Chevalier a regagné Hollywood et ses dollars. Son départ a fait verser bien des larmes, ou bien des stylos.

Sur le quai de la gare Saint-Lazare, une foule l'avait accompagné. Vingt photographes le « prirent », tout encadré, avec Yvonne Vallée, dans la fenêtre de son wagon.

Pendant ce temps, un seul de leurs confrères arrivait à prendre un seul cliché de la modeste Mme Curie qui partait par le même train pour l'Amérique, elle aussi, et aussi pour en rapporter des dollars.

C'est pourquoi, à l'arrivée à New-York de l'île-de-France, quand il vit sur le quai des milliers de personnes massées, il ne douta pas que ce fût pour lui.

C'était pour Mme Curie, qui fut emportée presque en triomphe par cette foule.

Léon TREICH.

## LA RENTRÉE DU REICHSTAG

Les chefs de partis se sont réunis chez le chancelier Muller pour fixer le programme de la prochaine session parlementaire. La date de rentrée du Reichstag a été fixée au 27 novembre prochain. Au cours de cette session, le Parlement discutera notamment le nouveau projet de loi pour la protection de la République, la loi sur les pensions à accorder aux nobles de l'ancien régime et le referendum nationaliste.

## EN PEU DE MOTS...

M. Courtehoux, député des Ardennes, a adressé sa démission de membre du groupe radical-socialiste à M. Daladier.

M. Edwin Wilson, de l'ambassade de Paris, a été chargé par le Gouvernement des Etats-Unis de se rendre à Berlin en vue d'un accord entre les Etats-Unis et l'Allemagne pour le paiement direct des réparations.

M. Poincaré va de mieux en mieux; mais l'ancien président du Conseil ne pourra pas se lever avant 15 jours.

Un lock-out affectant tous les chantiers navals syndiqués de Grande-Bretagne a été déclaré jeudi.

On annonce la mort de M. Louis Roche, vice-président du Conseil Général de la Seine.

M. Heyman, ministre de l'Industrie et du travail de Belgique, s'est rendu à Strasbourg pour étudier le fonctionnement des assurances sociales.

## NOS ÉCHOS

### Vieille histoire.

Tout le monde ou à peu près considère comme fort naturel, le séjour que fit au début de ce mois, chez M. Fernand Bouisson, à Saint-Raphaël, le ministre de l'Intérieur. Quelques vieux militants pourtant — il n'y en a plus beaucoup — l'ont trouvé mauvaise. Et l'un deux l'autre jour, rencontrant son député, ne lui cacha point son amertume.

Gloven député, lui dit-il, te souviens-tu de Wilm ?

Mais le représentant du peuple, qui était jeune, ne connaissait pas Wilm.

Alors l'autre reprit : — Ce n'est pourtant pas vieux : à la veille de la guerre, Wilm était député socialiste unifié dans la banlieue de Paris. Un jour Wilm eut un accident d'auto.

— Et alors ? interrogea le député.

— Alors ? Il fut rayé du parti unifié, et battu aux élections suivantes.

— Pourquoi ça ? parce qu'il avait eu un accident d'auto ?

— Il faut dire que dans la bagnole, il y avait Briand.

Où, Briand, qui était ministre, et qui, en ce temps-là était considéré comme un réactionnaire, tout pareil au Tardieu d'aujourd'hui, quoi.

L'homme se tut, puis reprit : — Crois-tu qu'on va exclure Bouisson ?

— Et le représentant socialiste sursauta : — Tu es fou, mon pauvre vieux, complètement fou.

### Ils font « mis-mous ».

Les Arabes ne sont pas contents des Sionistes; les rabbins non plus.

Comment !... Qu'est-ce que les rabbins peuvent bien avoir contre les Sionistes ? Eh ! bien, voici :

Il paraît qu'il y a des Sionistes, jeunes, garçons et filles, qui ont l'impudence de faire « mis-mous » au coin des rues, dans le creux des rochers, dans l'ombre des oliviers. Et, pour un peu, les rabbins sortiraient contre eux les plus terribles formules des malédictions bibliques.

Mais, qu'est-ce donc que faire « mis-mous » ?

C'est ce que nous appelons flirter. Cette chose-là se fait-elle en hébreu comme en français et en parisien ?

Si oui et s'ils ont raison de protester contre les abus, les rabbins, en d'autres cas, exagèrent peut-être. Les jeunes Sionistes ne peuvent pas être toujours au Mur des pleurs.

Juste compensation. Maurice Chevalier a regagné Hollywood et ses dollars. Son départ a fait verser bien des larmes, ou bien des stylos.

Sur le quai de la gare Saint-Lazare, une foule l'avait accompagné. Vingt photographes le « prirent », tout encadré, avec Yvonne Vallée, dans la fenêtre de son wagon.

Pendant ce temps, un seul de leurs confrères arrivait à prendre un seul cliché de la modeste Mme Curie qui partait par le même train pour l'Amérique, elle aussi, et aussi pour en rapporter des dollars.

C'est pourquoi, à l'arrivée à New-York de l'île-de-France, quand il vit sur le quai des milliers de personnes massées, il ne douta pas que ce fût pour lui.

C'était pour Mme Curie, qui fut emportée presque en triomphe par cette foule.

Léon TREICH.

## A PROPOS D'UNE EXPOSITION

### Kyo Komatz

Une sensibilité et une intelligence maitresses de leurs moyens d'expression se confrontent avec un paysage. L'aventure est assez passionnante et d'ailleurs rare, car nous ne témoignons guère devant la nature que d'une soumission livresque et peureuse. Kyo Komatz a lié pour un temps son destin à Saint-Cirq-Lapopie : le village est d'une dignité un peu tendue, des lignes encore sereines, une civilisation qui atteint son extrême maturité, le prestige angoissant des choses dans une plénitude trop mesurée pour ne pas être précieuse. Komatz, méditatif et passionné, comprend qu'il y a là un style et un moment qui doivent tenter sa force, ses espérances de créateur. Il peint, et ses toiles sont une respiration ou une contemplation. Komatz est un anarchiste qui sait à la fois que toute pensée est révolte et que toute révolte ne se justifie jamais absolument devant la pensée : il voit dans l'art une suprême évasion qui se légitime par elle-même ; on crée, on multiplie les alibis hautains devant la vie qui est toute tissée d'habitudes, on échappe à ces ronronnements sans victoire d'un moi énéryé par ses limites. C'est en effet une impression de victoire qui frappe d'abord lorsqu'on regarde une toile de Komatz et c'est cet écho vainement arraché à la majesté à demi douloureuse de notre pays que Cahors entendra avec émotion puisque Komatz, cédant à des sollicitations affectueuses, nous donne une exposition magistrale de son œuvre avant de rentrer à Paris.

J'ai prononcé à dessein le mot de style. On peut dire de Komatz que ses toiles sont « écrites ». Malraux écrivait récemment : « L'Orient, c'est la lente conquête des choses par le signe. » Je ne sais si Komatz a pris une nette conscience de cette conquête, mais elle explique ce qu'il y a de plus émouvant dans son talent. Certes, il ne s'agit pas là d'une symbolisation plus ou moins artificielle, plus ou moins plaquée, à coups d'effets artistiques. Komatz n'est pas un virtuose, et je l'en félicite, car la virtuosité va vers le pittoresque et le libelot. On se rappelle la faille de l'impressionnisme; des peintres de talent jouaient avec leurs dons : leurs œuvres sont aujourd'hui attendrissantes, mais fanées; elle ne nous touchent que parce que nous restons pervertis de littérature. Peindre, c'est construire. La leçon de Cézanne ne doit pas être oubliée; et Komatz fait penser à Cézanne, mais il est moins simple, plus linéaire que le grand bonhomme d'Aix : toutes les sages complexes de l'Orient éclairent et dominent le regard de Kyo Komatz.

Alors, l'enfant s'arrête, regarde un moment le monsieur, puis, — Et, pourtant, si tout ce que je viens de vous dire était vrai !

### Optimiste.

X... va à l'enterrement de la belle-mère de son meilleur ami.

Devant la maison mortuaire, il aperçoit son camarade. Il s'approche de lui, lui serre fortement la main et dit : — Quel beau temps ! Vous avez vraiment de la chance d'avoir un enterrement par un temps pareil !

### Une seule suffit.

Le ménage C. S. va divorcer.

— Ah ! dit la femme, que n'y ai-je regardé à deux fois avant de l'épouser !

— Vous-tu, répond le mari, je me tiendrais pour satisfait, moi, si j'y avais regardé à une seule fois...

LE LISIEUR.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Le nouveau ministère se présente devant les Chambres

Le ministre Tardieu s'est présenté devant les Chambres avec son programme d'idées neuves présentées par des hommes neufs, des hommes « pas encore vus », ce qu'on pourrait appeler des « hommes frais ».

Il est le produit de nos fautes. Il est parce que nous avons voulu qu'il fût !

Il est ce qu'il est parce que nous n'avons pas voulu qu'il fût autrement ! En lui, c'est notre œuvre que nous regardons ! Et, si nous ne la trouvons pas belle, comment pourrions-nous être sévères pour elle sans oublier que nous en fûmes les créateurs ? Nous l'avons tirée du chaos et nous l'avons pétrie de nos mains. Elle nous rit au nez aujourd'hui et se moque de notre air abasourdi. Mais comme nous l'avons bien mérité !

Nous avons magnifiquement raté toutes les occasions qui s'offraient. Deux fois — sinon trois — la capricieuse Dame Fortune nous a convié à des rendez-vous auxquels nous avons toujours manqué. Faut-il nous étonner qu'elle se soit unie, même illégalement, à celui qui a su se trouver à l'heure dite au bon endroit ?

Nous n'avons pas su faire le gouvernement « d'union des gauches » que nous annonçons depuis deux ans.

Nous avons ensuite raté un ministère de concentration républicaine, qui eût été constitué par nous, dirigé par nous et animé par nous !

Enfin, comme nos intransigeances grandissaient avec nos échecs, nous avons raté la dernière chance qui s'offrait d'empêcher le Centre soutenu par la Droite de prendre dans la politique nationale une position dominante et directrice. Nous avons livré à nos concurrents « toute la place, toutes les places et tout de suite ».

« Quel-ques sièges ne vous suffiraient pas », mesieurs, prenez-les tous. Prenez les « vôtres, d'abord, et puis, les nôtres », ensuite ! La maison est à vous, c'est à nous d'en sortir ! C'est ainsi que nous lui parlâmes. Et vous pensez si ces messieurs s'en sont privés. Ils auraient eu grand tort de se gêner. On ne trouve pas tous les jours des adversaires aussi... aimables.

Et les modérés, et les Droitiers feignent encore de se plaindre de ceux qu'ils désignent sous le nom flétrissant de « cartellistes » ! Qu'est-ce qu'il leur faut, Seigneur ! Mais ce sont ces cartellistes qui ont ouvert à la Droite les avenues du pouvoir. Et si elle y est, ce n'est parce qu'elle l'a conquis, mais parce qu'on le lui a offert.

Meneurs défilants des partis de gauche, voilà où vous vous avez mené. Si vous êtes contents de ce que vous avez fait, c'est qu'en vérité vous n'êtes pas difficiles. Une politique, dit-on, se juge à ses résultats. Quel jugement faudra-t-il porter sur la vôtre, qui a eu pour résultat d'expulser nos amis du pouvoir pour y installer nos adversaires. Le mot d'ordre, autrefois, était de « barrer la route à la réaction ». Vous, vous la lui avez ouverte toute grande !...

D'ailleurs, nous écrivions ces lignes à une heure où l'on n'est pas encore fixé sur le sort que la Chambre fera au nouveau Cabinet.

Mais nous n'apercevons vraiment pas de raison raisonnable pour qu'elle le renvoie. Cette fois, c'est M. Marin lui-même que les meneurs des partis de gauche pousseraient au gouvernement !

Ils nous ont mis Tardieu. Pourquoi ne le garderait-on pas ? Il se présente avec un programme d'action et de réalisation immédiates. Il s'offre à faire tout de suite une œuvre de progrès social.

« Un grand peuple moderne », est-il écrit dans la déclaration ministérielle, « doit trouver dans la paix restaurée et dans la sécurité garantie un motif d'initiative. Il ne lui suffit pas de se protéger contre les risques de la guerre, il lui faut s'équiper pour les luttes de la paix. Toutes les déclarations ministérielles ont coutume d'affirmer cette vérité et de tracer de larges programmes. Nous ne revendiquons pour le nôtre qu'une originalité c'est que, à la seule con-

## Informations

### A la Chambre

Dès l'ouverture de la séance, M. Tardieu, président du Conseil, monte à la tribune et donne lecture de la Déclaration ministérielle.

Dans cette déclaration, le Gouvernement assure qu'il se propose de « guider la France dans la marche en avant ».

Fidèle à la position prise à Genève par le précédent ministère, le Gouvernement participera à la Conférence de Londres.

Le Gouvernement établit un programme de dotations à l'agriculture, qui devra être réalisé en 5 ans : électrification des campagnes; adduction d'eau potable; reboisement, etc., etc.

Rien ne sera négligé pour réaliser les questions qui intéressent le pays : paix au-dehors, liberté des consciences, maintien de l'équilibre traditionnel entre la production agricole et la production industrielle; rémunération équitable assurée au cultivateur; protection du blé, du vin, du bétail, de la betterave; politique sociale, politique scolaire et scientifique, politique coloniale, voilà le plan du Gouvernement.

Après la lecture de la Déclaration ministérielle : il y a eu des interpellations sur la politique générale, MM. Varenne, Franklin-Bouillon, Frossard, Cachin ont pris la parole.

La suite de la discussion a été renvoyée au lendemain par 310 voix contre 270.

### Au Sénat

La séance a été ouverte jeudi, à 3 h. M. Hubert, garde des Sceaux, a donné lecture de la Déclaration ministérielle.

Puis, M. Hennessy, ministre de l'Agriculture, déposa un projet de loi, portant création d'un office du blé.

### L'évacuation de la Rhénanie

On avait annoncé que l'évacuation des troupes de Rhénanie avait été brusquement arrêtée dès l'arrivée de M. Maginot au Ministère de la Guerre.

Le Ministre de la Guerre a donné un formel démenti à cette nouvelle.

On ne peut ordonner la suspension de l'évacuation de la troisième zone pour cette raison bien simple que cette évacuation n'est pas commencée et qu'il ne peut être question encore de la commencer tant que le plan Young n'aura pas été accepté et tant que le Parlement n'en aura pas délibéré.

### Accord franco-cubain

Un accord commercial a été signé entre la France et la République de Cuba. Ce nouvel accord assure aux produits français importés à Cuba le traitement de la nation la plus favorisée.

La France offre en échange le tarif minimum aux produits que la République de Cuba peut exporter chez nous.

Des garanties sont données réciproquement pour la protection des marques et le respect des appellations d'origine.

Un protocole annexe prévoit certains avantages accordés par la régie française aux tabacs et aux cigares de la Havane.

### La participation ministérielle

A l'issue du récent Conseil national socialiste, réuni pour discuter de la participation ministérielle, M. Vincent-Auriol avait proposé la convocation, à bref délai, d'un Congrès national, spécialement chargé d'examiner cette question, si controversée dans les rangs des S. F. I. O.

Le Conseil national, ayant approuvé cette initiative, la C. A. P. socialiste, réunie, mercredi, rue Victor-Massé, a décidé que ce Congrès national extraordinaire se tiendrait, à Paris, les 25 et 26 janvier 1930.

Il sera consacré à l'examen des trois questions suivantes : 1<sup>o</sup> l'action socialiste au Parlement; 2<sup>o</sup> les socialistes et le problème du gouvernement; 3<sup>o</sup> la charte du parti socialiste.

Mais, qu'est-ce donc que faire « mis-mous » ?

C'est ce que nous appelons flirter. Cette chose-là se fait-elle en hébreu comme en français et en parisien ?

Si oui et s'ils ont raison de protester contre les abus, les rabbins, en d'autres cas, exagèrent peut-être. Les jeunes Sionistes ne peuvent pas être toujours au Mur des pleurs.

Juste compensation. Maurice Chevalier a regagné Hollywood et ses dollars. Son départ a fait verser bien des larmes, ou bien des stylos.

Sur le quai de la gare Saint-Lazare, une foule l'avait accompagné. Vingt photographes le « prirent », tout encadré, avec Yvonne Vallée, dans la fenêtre de son wagon.

Pendant ce temps, un seul de leurs confrères arrivait à prendre un seul cliché de la modeste Mme Curie qui partait par le même train pour l'Amérique, elle aussi, et aussi pour en rapporter des dollars.

C'est pourquoi, à l'arrivée à New-York de l'île-de-France, quand il vit sur le quai des milliers de personnes massées, il ne douta pas que ce fût pour lui.

C'était pour Mme Curie, qui fut emportée presque en triomphe par cette foule.

Léon TREICH.

## A PROPOS D'UNE EXPOSITION

### Kyo Komatz

Une sensibilité et une intelligence maitresses de leurs moyens d'expression se confrontent avec un paysage. L'aventure est assez passionnante et d'ailleurs rare, car nous ne témoignons guère devant la nature que d'une soumission livresque et peureuse. Kyo Komatz a lié pour un temps son destin à Saint-Cirq-Lapopie : le village est d'une dignité un peu tendue, des lignes encore sereines, une civilisation qui atteint son extrême maturité, le prestige angoissant des choses dans une plénitude trop mesurée pour ne pas être précieuse. Komatz, méditatif et passionné, comprend qu'il y a là un style

# Chronique du Lot

Injuste oubli

PAUL FROMENT

Un article tout récemment paru dans une publication régionale parlait des écrivains et félibres qui ont illustré ou illustré encore notre coin de terre. J'ai remarqué qu'il n'était pas parlé de Paul Froment et je me suis figuré que le poète quercinois, mort il y a plusieurs années n'était plus connu des jeunes générations.

Ce serait un oubli bien injuste. En tout cas, comme proche parent du poète disparu, je tiens pour un devoir de rappeler que Paul Froment n'est pas un mythe.

Voici comment il se présentait lui-même au public, en l'an 1897, dans son recueil de poésie : *A trabès regos.*

Se qu'au'n d'emando cal sei,  
Per quin dret ma plumo rimailhoi;  
Saoures qu'aco dir que m'a fei,  
Mês que m'a balhat so ni malhoi !  
E, pichou baillet que trabalho  
Dumpei falbo dinco à la noi,  
Sei pas de fe, minji de palho,  
Mês me contentei de ço qu'ei.

Sul cami del brès à la toumbo,  
Y a bini ans lèu, de pèt en coumbo,  
Amb tous esclets, marchi pelhous;  
D'arçon n'ei piet, ni d'espri gaire,  
E mourrei, coumo moum paire,  
Paisan del cap dinco as talous !

Et, pour aujourd'hui, à ce délicieux sonnet, si simple et si touchant, il me suffira d'ajouter ces quelques lignes de la Préface que son voisin et ami M. Francis Maratuech, écrivait pour son recueil de poèmes :

« C'est dans l'autobiographie de cet alerte sonnet que Paul Froment se présentait lui-même, l'an passé, en nous offrant son premier recueil : *A trabès regos.*

« L'heureux poète n'a pas d'autre histoire, que ce sache, bien que je le croie capable d'avoir « des histoires » — le surnois — depuis qu'il est en pleine lune de miel littéraire.

« Quant à l'esprit, il en a du meilleur, certes, de celui du terroir qui ne gâte aucun bouquet factice et qui étincelle au hasard des rencontres — tels les durs silex sous le soc — ce qui lui donne, comme aux vins blancs du Causse, un petit goût de pierre à fusil.

« A quoi bon répéter aux profanes, qui s'obstinent à prendre pour un pseudonyme ce nom aux saveurs — ses promesses, que Froment n'est pas un mythe, mais bien un « baillet » authentique. »

Si le « Journal du Lot » veut bien donner, par la suite, l'hospitalité de ses colonnes, je crois pouvoir faire connaître à ses lecteurs que celui qui chantait en vers patois il y a plus de trente ans, était alors, et aurait été un félibre de race, né au village de Floréssas-en-Quercy, qui était pour lui : « La Terre mairalo ! » — D.

P. T. T.

M. de Monzie a reçu la lettre suivante du ministre des P. T. T. :

Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une délibération par laquelle le Conseil Municipal de Marmignac (Lot) sollicite la transformation en recette auxiliaire rurale de l'Etat, de la recette auxiliaire municipale qui fonctionne dans cette commune.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette mesure a été reconnue justifiée et qu'elle vient d'être autorisée.

Je suis heureux de vous en informer.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre et Cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des P. T. T.

Fédération départementale des anciens combattants du Lot non pensionnés de la guerre.

SECTION DE MARCILHAC

Les Combattants non pensionnés de la commune de Marcilhac, en complet accord avec les camarades Mutilés, manifesteront la fête de l'Armistice, le dimanche 17 novembre, sous la présidence des camarades Pédemmas, Président de la Fédération départementale, Imbert, Secrétaire général, et du camarade Lafage, Président de la Fédération des Mutilés.

Réunion à la Mairie de Marcilhac, à 10 heures.

Diverses questions seront traitées. A l'issue de la réunion une palme sera déposée au Monument aux morts de la Grande Guerre.

A midi, un banquet fraternel sera servi à l'hôtel Benlaquet.

Les Combattants qui ne se sont pas encore fait inscrire sont invités à le faire sans retard.

Mort d'un maire

On annonce la mort de M. Jérémie Thomas, maire de Mayrinhiac-Lentour, décédé à l'âge de 52 ans.

Conseiller municipal en 1924, il fut élu maire le 11 novembre 1928.

Agent militaire

M. Coupeau, ancien adjudant-chef au 9<sup>e</sup> d'infanterie est nommé agent militaire à Metz.

Les mauvaises bêtes

POUR DÉTRUIRE LES SANGLIERS

(De notre correspondant particulier)

Concois. — Depuis quelque temps ces mauvaises bêtes ne faisaient pas trop parler d'elles ; par intervalles il y avait bien trace de quelques sujets de passage, mais les dégâts étaient sans importance. Cette année, les récoltes d'été n'eurent pour ainsi dire pas de mal, mais les tardives pommes de terre, topinambour, maïs, fourrage, etc., furent bien ravagées et complètement détruites en certains points.

La vieille Société le « Rallye-Né-graval », sous l'habile direction de M. Lagarde, du Causse de Saint-Cirq, avait réussi à purger la contrée de ces maudits pouilleux ; mais M. Lagarde ayant quitté St-Cirq pour fixer sa résidence aux Masseries, la Société ne fut plus qu'un corps sans tête, elle tomba. Grâce à ses résultats antérieurs, nous n'avons pas eu trop de mal durant ces deux dernières années, mais ça recommence et nous voilà menacés d'une nouvelle invasion. Il faudrait donc reconstituer l'ancienne société ou en créer une nouvelle, avec un piqueur ayant fait ses preuves. Cette société devrait être intercommunale, car nos communes sont trop petites pour fournir à une seule le nombre de chasseurs nécessaires pour ces sortes de chasses. En conséquence, Crégols, St-Cirq-Lapopie, Bergantyp, Lapeyre, Esclauzels et Concois nous paraissent former un noyau tout désigné à cet effet. D'autres communes pourraient aussi être admises sur leur demande, comme Cremps, Escamps, etc. La cotisation était de 10 fr. par membre : c'est assez cher pour un ouvrier qui veut faire du sport et perdre son temps à la chasse, et c'est insuffisant pour la société. Ses dépenses sont assez onéreuses : achat et entretien des chiens, l'assurance contre les accidents ; il faut ensuite une petite rétribution au piqueur, car sa tâche est bien rude, malsaine, et dangereuse même. Il faudrait donc que chaque commune intéressée portât un petit crédit à son budget, en rapport de son étendue ou de sa population. Il faudrait encore que les propriétaires d'une certaine importance, s'ils ne pouvaient assister aux chasses, adhèrent à la société et versent la cotisation des membres actifs. De la sorte, la société serait encouragée, elle pourrait bien fonctionner et nous débarrasser des indésirables.

Nous nous sommes permis de donner notre humble appréciation. Avis aux intéressés.

Dimanche dernier, un groupe de chasseurs des communes sus-désignées firent une sortie spéciale pour le sanglier, et aussi pour voir travailler un jeune chien, dressé exclusivement pour cette chasse. Le résultat fut bon, puisqu'ils prirent une pièce pesant 112 kg. vidée.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Une exposition de produits alimentaires français en Allemagne

A l'occasion de l'exposition de l'industrie hôtelière, tenue à Cologne du 12 au 20 octobre 1929, la Compagnie d'Orléans a pris l'initiative de présenter un stand où se trouvaient exposés les produits alimentaires des régions traversées par ses lignes.

Les nombreux visiteurs étrangers purent ainsi apprécier la finesse de nos Grands Vins de Bordeaux et de Touraine, la qualité de nos conserves du Sud-Ouest, des pruneaux d'Agen, des raisins chasselas de la vallée de la Garonne, déjà fort goûtés du consommateur allemand.

Une présentation des vues de quelques beaux sites du Réseau d'Orléans incitait, par ailleurs, les visiteurs à se rendre en Bretagne, en Auvergne, etc... Cette manifestation, très remarquée, aura, sans nul doute, les plus heureux résultats sur le développement de nos échanges avec l'Allemagne.

Le timbre commémoratif du centenaire de l'Algérie

A la demande du ministre de l'Intérieur, M. Germain Martin, sous-secrétaire d'Etat des P. T. T., vient de décider la mise en vente d'un nouveau timbre à l'occasion du centenaire de l'Algérie.

Cette vignette en deux couleurs, bleu et rouge, sera la reproduction du timbre de 1 fr. 25 actuellement utilisé en Algérie et représentant la rade d'Alger. Elle portera comme devise « Centenaire Algérie » et remplacera dans toute la France, pendant les six premiers mois de l'année 1930, les timbres pour l'affranchissement des lettres à 50 centimes.

Chronique des Théâtres

« Les Fruits de l'Amour »

Nous devons bientôt à M. G. Ulmann l'impression des « bonnes œuvres », de connaître enfin : « Les Fruits de l'Amour », dont la portée sociale élevée n'exclut pas les qualités scéniques.

M. Lucien Descaves a doté le Théâtre Français de pièces admirables ; aucun d'elles, sans doute, n'a mieux justifié l'enthousiasme du public.

Les « Galas G. Ulmann », nous promettent, par la réputation de leur directeur une troupe digne du Maître, un soin particulier dans l'exécution de cette pièce que voudront applaudir les amateurs de bon théâtre.

LE MAIRE DE ROQUEBILLIÈRE

REMERCIÉ LES COMMUNES DU LOT

Le Maire de Roquebillière nous communique la liste des communes du Lot qui ont si aimablement répondu à l'appel individuel qu'il a adressé à tous les Maires de France pour leur demander de l'aider à reconstruire, au plus tôt, le village de Roquebillière, ce coquet chef-lieu de canton des Alpes-Maritimes, de 1.550 habitants, en partie détruit lors de la formidable catastrophe survenue dans la nuit du 24 novembre 1926, provoquant la mort de 19 personnes, et dont le surplus est encore menacé d'être enseveli, d'un jour à l'autre, par un nouvel éboulement de la montagne.

« Albas, 20 ; Albic, 10 ; Alvignac, 50 ; Anglars-Juillac, 20 ; Les Arques, 100 ; Le Bastit, 50 ; Belmont, 50 ; Biars, 100 ; Caillac, 25 ; Carnac-Rouffiac, 25 ; Castelfranc, 50 ; Castelnaud, 100 ; Cavagnac, 100 ; Cazals, 50 ; Cieureac, 100 ; Crayssac, 50 ; Cuzance, 20 ; Dégagnac, 50 ; Douelle, 50 ; Duravel, 50 ; Espère, 15 ; Fajoles, 50 ; Faycelles, 200 ; Figeac, 300 ; Flagnac, 20 ; Frayssinet-le-Gélat, 30 ; Frays-sinhes, 50 ; Frontenac, 100 ; Ginouillac, 20 ; Lacave, 50 ; Lalbenque, 100 ; Latouille-Lentillac, 20 ; Laverantière, 20 ; Lavergne, 100 ; Leyme, 100 ; Lissac et Muret, 50 ; Luzzech, 20 ; Mercuès, 50 ; Milhac, 50 ; Le Montat, 100 ; Montcabrier, 30 ; Montcléra, 50 ; Montfaucon, 100 ; Pinsac, 100 ; Prays-sac, 100 ; Quissac, 50 ; Rudelle, 50 ; Soullomès-Strenquels, 50 ; St-Céré, 150 ; St-Cernin, 100 ; St-Chels, 40 ; St-Daunès, 100 ; St-Denis-les-Martel, 100 ; St-Jean-de-Laur, 30 ; St-Matré, 100 ; St-Médard, 50 ; St-Michel-Loubéjou, 50 ; St-Sulpice, 20 ; Ste-Colombe, 50 ; Trouzac, 50 ; Trespoux-Rasiels, 50 ; Vaylats, 50. »

Il adresse ses plus sincères remerciements aux Mutilés ci-dessus et renouvelle son appel aux autres communes persuadé qu'elles voudront, par leur générosité, manifester leur solidarité envers Roquebillière si éprouvée.

Nouvelle Agence Postale

Une agence postale fonctionnera dans la commune de Flagnac (Lot) à partir du 16 novembre prochain.

En conséquence, à partir de la date indiquée ci-dessus, la suscription des objets de correspondance pour la commune précitée devra seulement mentionner comme lieu de destination, le nom du nouveau bureau à l'exclusion de toute autre indication, à l'exception toutefois des écarts de Balmes, Bertrand, Boles, Bouyssou-Bas et Haut, Bretenel, les Clausades, Espailiac, La Mothe-Château, Pateau, Piquemal, La Roque, Le Roc, St-Privat, Vignasses, La Vigne, qui continueront d'être desservis par le bureau de St-Paul-Labouffie.

Avis de Concours

Un concours pour trois emplois de rédacteur stagiaire à la Préfecture ou dans les Sous-Préfectures du département du Lot aura lieu à la Préfecture du Lot, le vendredi 20 décembre 1929.

Traitement de début : 9.000 fr. augmenté de l'indemnité de résidence et de l'indemnité pour charges de famille.

Peuvent prendre part au concours les Français des deux sexes jouissant de leurs droits et âgés de 18 ans au moins et de 30 ans au plus à la date du concours. Cette limite d'âge est reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs, civils ou militaires, ouvrant des droits à une pension de retraite.

Les demandes d'admission seront reçues au Secrétariat Général de la Préfecture, jusqu'au 7 décembre, inclus.

Une instruction spéciale fixant les conditions du concours, le programme des épreuves, les pièces à fournir pour la constitution du dossier sera adressée à toute personne qui en fera la demande à la Préfecture du Lot.

Le brevet de préparation militaire élémentaire

Les sessions d'examen pour l'obtention du brevet de préparation militaire élémentaire, en 1930, auront lieu : 1<sup>re</sup> session, du 5 janvier au 20 janvier 1930 ; 2<sup>e</sup> session, du 5 juillet au 20 août 1930.

Cours professionnels

Les cours professionnels, pour les jeunes gens, fonctionneront à l'école primaire du Boulevard Gambetta à partir de mercredi 13 novembre.

Ils auront lieu deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi de 17 heures 1/2 à 19 heures.

Ils seront clôturés le 15 avril.

Le Directeur des Cours, F. GAIGNEBET.

Cours professionnels de Jeunes Filles

Les cours professionnels gratuits de Sténo-Dactylographie pour les jeunes apprenties s'ouvriront mardi prochain, 12 courant, à l'Ecole de filles de la rue Président-Wilson, sous la direction de Mme Lafargue, Directrice du Cours complémentaire.

Ces Cours auront lieu le mardi et le samedi, de 5 heures à 7 heures du soir.

Mme Lafargue reçoit les inscriptions dès à présent.

## CAMORS

AU SUJET DES POUBELLES

Un additif s'impose au filet que nous avons publié au sujet des « poubelles ».

Comme nous l'avons dit, l'arrêté recommande tout simplement de placer les ordures ménagères dans une boîte et de ne plus les déposer dans la rue.

Caisse, boîte, récipient quelconque doivent être maniables, et c'est tout.

Aucun modèle spécial n'est imposé. Aussi bien, un récipient de valeur serait un luxe, et tenterait la convoitise d'une personne peu scrupuleuse.

Un de nos concitoyens en a fait la regrettable expérience.

Il avait acheté un récipient de belle qualité et l'avait payé un prix assez élevé. Il le déposa devant la porte de son immeuble.

Le matin, quand il voulut le reprendre, le récipient était... parti. Il n'est pas revenu.

Est-ce un ennemi des poubelles qui a voulu faire une manifestation de protestation ?

Dans tous les cas, plainte a été portée pour vol. L. B.

Mairie de Cahors

M. Delteil Baptiste, mutilé de guerre à 50 0/0, ancien combattant, a été admis comme garçon de bureau stagiaire à la Mairie de Cahors, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1929.

Vétérans de 1870-71

A l'occasion de la fête du 11 novembre, anniversaire de l'Armistice, les membres de la 580<sup>e</sup> section des Vétérans de 1870-71 sont instamment priés de vouloir bien se joindre au cortège qui se formera lundi, à 10 heures, devant l'Hôtel de Ville.

Le présent avis tient lieu de convocation individuelle.

Le Président : CUQUEL.

Prise d'armes

Lundi, 11 novembre, une prise d'armes aura lieu, à 8 h. 45, dans la cour de la caserne Bessières, au cours de laquelle il sera procédé à la remise de plusieurs décorations, Légion d'Honneur et médaille militaire.

EDEN

SAMEDI-DIMANCHE (Matinée et soirée) GRAND GALA

avec le super film ESCLAVE REINE

interprété par les artistes bien connus Arlette Marchal, Adolqui Millar et Maria Corda.

En supplément, Actualités, Comique

Orchestre à chaque séance

PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 9. — DIMANCHE 10

(Matinée et soirée)

DOUGLAS FAIRBANKS dans

LE PIRATE NOIR

La belle histoire ! taillée à la mesure de son interprète, elle semble réellement puisée à la source même des légendes héroïques. Prompt comme l'éclair, d'une agilité extraordinaire, Douglas entraîne ses partenaires dans un mouvement fou. Ce film a été tourné en couleurs.

A la 2<sup>e</sup> partie, les deux célèbres comiques Potash et Perlmutter dans

LA GR.....R...ANDE AFFAIRE

ORCHESTRE

LUNDI 11 NOVEMBRE

(Matinée et soirée)

Prince (RIGADIN) et Suzanne BIANCHETTI dans

EMBRASSEZ-MOI

le grand succès du Palais-Royal, d'après la pièce de Tristan Bernard, Quinson et Y. Mirande.

Comique et Orchestre

MERCREDI 13. — JEUDI 14

(Matinée et soirée)

UN HOMME EN HABIT

adaptation à l'écran de la célèbre pièce théâtrale qui triompha à Paris, où Adolphe Menjou répand son art spirituel, toute son autorité, toute son élégance, d'amusantes scènes fourmillent dans ce film et parmi les plus spirituelles celle d'André de Lussanges et son ami, n'ayant pas un sou en poche, cherchant par qui ils pourraient se faire inviter, est certainement la plus ébouriffante.

AU BOUT DU QUAI (5 parties)

film au titre pittoresque, comporte un argument irrésistiblement gai.

PATROUILLEUR 129

2<sup>e</sup> Episode

ORCHESTRE

Location gratuite

L'ASSURANCE MALADIE

Ce n'est pas lorsque la maison flambe qu'il faut penser à s'assurer contre l'incendie, ce n'est pas lorsqu'on est malade que l'on doit prévenir la maladie. Assurez-vous donc contre la maladie pendant que vous vous portez encore bien, en déjeunant votre sang, en tonifiant votre organisme avec du Dépuronic. Demandez Dépuronic à la pharmacie Fayret, 6, Boulevard Gambetta à Cahors.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 10 novembre par la

Pharmacie ORLIAC

place des Petites-Bougeries

CHIENS VOLÉS

Comme nous l'indiquions, au moment de l'ouverture de la chasse, les chiens courants ou les chiens d'arrêt, sont l'objet de rapt de la part de memrods.

Ces jours derniers, plusieurs propriétaires ont constaté, avec infiniment de regret, que leur chien avait disparu. Toutes recherches ont été inutiles.

Il y a quelques jours à peine, une superbe chienne de chasse était raptée à un propriétaire, demeurant près de la gare.

Il paraît que le vol de chiens est très productif pour le voleur, qui, évidemment, n'habite pas la région.

On embarque le chien volé dans le train, ou on le case dans une auto et voilà le chien perdu pour son propriétaire.

Il serait à souhaiter qu'un de ces memrods, chapardeurs de chiens, fussent pincés.

Il paraît que c'est très difficile. L. B.

Licence es lettres

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Raymond Cancès, ancien élève du Lycée Gambetta, a été définitivement admis au 3<sup>e</sup> certificat de la licence es lettres (Philologie anglaise).

Nos félicitations au jeune licencié qui est le fils de M. Cancès, excellent huissier de la Préfecture du Lot.

Il faisait l'acrobate !

Jendi soir, un jeune cycliste descendait la rue Jean-Caviole à une allure relativement modérée.

Il voulut, probablement, « épater » les passants, car, il lâcha le guidon et mit ses mains dans les poches.

Il pédalait, il allait sans encombre, lorsque la bicyclette heurta un petit pavé, puis un autre petit pavé. La bicyclette fit un léger écart.

Le cycliste n'eut pas le temps de sortir les mains des poches pour tenir l'équilibre, et ce qui devait arriver, arriva. Il tomba sur la chaussée. Il se releva, sans mal, dit-il.

Et son exercice d'acrobatie fut terminé.

Il remonta sur sa bicyclette, mais il tint le guidon.

Escroquerie

M. M..., propriétaire à Cazals, avait déposé une plainte contre le sieur Auret, secrétaire-adjoint à la mairie de Narbonne.

Auret était coupable d'avoir escroqué des collections de timbres-poste à M. M...

Auret a été arrêté et a été condamné, jeudi, par le tribunal de Carcassonne à 1 an de prison.

Tentative de vol

Le parquet de Cahors a prescrit une enquête au sujet d'une tentative de vol découverte à la gare de Laval-de-Cère.

Des employés du P. O. découvrirent par hasard des tôles métalliques, représentant une certaine valeur, dissimulées dans un hallier voisin de la station.

Les tôles en question ont été réintégrées dans la gare d'où elles avaient été enlevées.

Violences

M. Roux, propriétaire à Pradines, eut une discussion avec des Polonais qui se trouvaient dans cette commune.

La discussion dégénéra en rixe et M. Roux fut frappé.

M. Roux a porté plainte au Parquet.

Plainte

Plainte a été portée par M. W., ancien magistrat, demeurant à Payrac, contre Mme C..., sa voisine, pour outrages et menaces.

Une enquête a été ordonnée.

Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Bouquité Pierre, demeurant à Lignac (Cantal).

Bouquité, en état d'ivresse, faisait du scandale sur le Boulevard.

Il a passé la nuit au violon.

Les cors aux pieds

Il y a cent moyens de les combattre, mais un seul de s'en délivrer promptement : c'est « Le Diable ». « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. 3 fr. 95 toutes pharmacies. Attention !... Exigez « Le Diable ». A la pharmacie Orliac, Cahors.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5, (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (4<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES de 18 à 24 fr. par jour

FLOIRAC

(Originaire du Lot) Téléphone ARCHIVES 60-92

Propriétaire

Hôtel recommandé par le

Journal du Lot

Un accident de chemin de fer

Un accident de chemin de fer qui se produit des centaines de fois chaque jour, c'est le bon rhume que l'on attrape grâce à une savante organisation des courants d'air. Ne prenez jamais le train sans votre éni-pochette de Broncodyl qui arrête la toux en quelques heures et jule un rhume en trois jours. Toutes pharmacies et pharmacie Fayret, 6, Boulevard Gambetta et la Pharmacie Artigue, 36, Boulevard Gambetta à Cahors.

## Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Aviron Cadurcien contre l'Union Sportive Caussadaise (1).

Malgré sa meilleure volonté, le Comité de Rugby de l'Aviron n'a pu arriver à conclure un match pour nos équipiers premiers afin de remédier à la défection du Sporting-Club Montalbanais, en championnat.

C'est demain, 10 novembre, que commencent les championnats de 2<sup>e</sup> série du Comité

2 k. 600 à 3 k. 100, entre Gluges et St-Denis ; n° 33, de 61 k. 130 à 61 k. 400 et de 62 k. à 64 k. 600, à Larroque-Toirac ; de 64 k. à 64 k. 500, entre Toirac et Frontenac ; n° 16, de 44 k. 100 à 45 k. ; à proximité du village de Clichanhes ; n° 22, de 31 k. à 31 k. 276, aux abords de Rocamadour ;  
Route Nationale n° 20, de 34 k. 500 à 35 k., aux abords de Payrac ;  
Chemin de Grande communication n° 6, de 10 k. 300 à 10 k. 500, vers Pont-Barat ; de 12 k. 850 à 13 k. 150, vers Thédirac ; n° 47, de 0 k. 100 à 0 k. 500, vers Salviac ; n° 33, Tunnel des Coudoulons.  
2° **Relevements.** — Chemin de Grande communication n° 33, entre Martel et Souillac ; Route Nationale n° 20, entre Cressensac et Souillac.  
**Calandrages et Bitumages.** — Chemin de Grande communication n° 27, de 26 k. 500 à 27 k. 500, entre Bovilla et Latorie ; de 19 k. 900 à 20 k. 700 et de 21 k. 800 à 22 k. 800, entre Mourgues et Bovilla.  
Bitumage du chemin de Grande communication n° 33, de 14 k. 700 à 20 k. 450, entre Cahors et Vers.  
Goudronnage du chemin de Grande communication n° 33, de 31 k. 400 à 32 k. 450, entre Saint-Géry et Tour-de-Faure.

## ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 1<sup>er</sup> au 9 novembre 1929

### Naissances

Fromentée Jeanine, rue Pt-Wilson.  
Delgal Lucienne, rue Brives, 24.

### Publications de Mariages

Blanc Léon, cultivateur à Cahors, et Latouy Angèle, s. p., à Labastide-Marnhac.  
Blavier Jean-Baptiste, pêcheur, et Caron Justine, s. p., à Cahors.

### Décès

Delmas Antoinette, Vve Gautié, s. p., 92 ans, Place Galdemar, 2.  
Arlé Auguste, s. p., 74 ans, rue Pt-Wilson.  
Baynat Françoise, s. p., 85 ans, rue Pt-Wilson.

Paganet Marie, épouse Couderc, s. p., 66 ans, rue Fabret.  
Trinquès Fernand, ouvrier des lignes télégraphiques, 33 ans, rue de la Halle.  
Delmas Ambroise, vérificateur principal des C. L., 65 ans, rue Feydel, 22.

## Arrondissement de Cahors

### Bégoux

**Fête votive.** — Nous rappelons que la fête de Bégoux doit avoir lieu dimanche 10 et lundi 11 novembre.  
Le meilleur accueil sera réservé aux jeunes gens, aux jeunes filles et aux promeneurs qui ne manqueront pas de se rendre en foule à Bégoux.

### Labéraudie

**Naissance.** — Nous apprenons avec plaisir que M. Fargues, minotier, vient d'être l'heureux papa d'un garçon qui a été prénommé Pierre.  
Tous nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

### Carnac-Rouffiac

**Hymnée.** — Nous apprenons le mariage célébré dans l'intimité du Comte Guy Enguerrand de Marigny avec notre gracieuse compatriote, Mlle Renée de Lambert, fille du regretté Baron de Lambert, ancien maire de Carnac-Rouffiac.  
Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

### Labastide-du-Vert

**Football.** — Voir à la rubrique « Les Sports ».

### Limogne

**Foire.** — La foire de novembre n'a pas eu son importance habituelle par suite de la coïncidence des foires de Cahors, Villeneuve-d'Aveyron et des semailles qui sont très en retard. Voici les cours pratiqués :

Bœufs de travail, de 6.000 à 6.500 fr. ; vaches, de 4.000 à 4.500 fr. ; bouvillons, de 1.800 fr. à 2.400 fr. ; veaux, de 6 fr. à 6 fr. 50 le kilo ; agneaux, de 110 à 120 fr., suivant grosseur ; brebis, de 145 à 160 fr. ; porcelets, de 200 à 250 fr., suivant grosseur ; cochons pour la charcuterie, de 375 à 385 fr. les 50 kilos, poids mort.

Halle : Blé, de 108 à 113 fr. les 80 kilos ; maïs de 93 à 98 fr. l'hectolitre ; avoine, de 50 à 55 fr. les 50 kilos, suivant qualité ; fèves, 110 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, de 20 à 22 fr. le sac de 60 kilos.

Poulets, 5 fr. ; poules, 4 fr. 50 ; canards, 6 fr. ; dindons, 6 fr. 50 ; oies à engraisser, de 130 à 150 fr. la paire, suivant grosseur.

Œufs, 8 fr. la douzaine ; fromages du pays, 3 fr. 50 la douzaine ; lapins domestiques, de 2,50 à 3 fr. la livre.

Lièvres, 11 fr. le kilo ; perdreaux rouges, 15 fr. ; gris, 14 fr. ; lapins, 8 francs.

Jardinage à des prix très élevés.

### Concots

**Pour détruire les sangliers.** — Voir à la « Chronique du Lot ».

### St-Martin-Labouval

**Fête patronale.** — Notre jeunesse, toujours désireuse de bien faire les choses, a déjà tenu une première réunion en vue de l'organisation de notre fête locale qui aura lieu les 16, 17 et 18 novembre.

Programme et devis présentés par l'organisateur annuel ont été approuvés à l'unanimité. Les préparatifs sont très avancés et tout sera prêt en temps opportun.

### Luzach

**Fête de l'Armistice.** — L'Union des démobilisés, la municipalité et les Sociétés locales célébreront dignement, comme chaque année, la fête du 11 novembre.

Après la visite des tombes, de belles couronnes seront déposées au monument aux morts.

Le soir, un banquet amical réunira tous les démobilisés au restaurant de La Tour.

Se faire inscrire d'urgence au secrétariat du bureau de la Société.

Rugby (Championnat). — Voir à la rubrique « Les Sports ».

### Bélays

**Voyage de Bélays à Cahors bi-hebdomadaire.** — M. Celles, commissionnaire à Puy-l'Évêque informe le public qu'il effectuera deux fois par semaine, les jeudis et samedis, le voyage de Puy-l'Évêque à Cahors par le fond de la côte de Bélays.

Itinéraire : Départ de Puy-l'Évêque, 8 h. ; Grézels, 8 h. 10 ; Lagardelle, 8 h. 20 ; Bélays (embranchement), 8 h. 25 ; Juillac, 8 h. 30, etc... Castelfranc, Albas, Luzach, Caix, Lapoujade, Caillac, Mercus et Cahors, arrivée 10 heures.

Départ de Cahors, 16 h. ; arrivée à Puy-l'Évêque par le même itinéraire à rebours, 17 h. 30.

### Sauzet

**Foire du 7 novembre.** — Foire de moyenne importance.

Marchés assez bien approvisionnés. Les transactions ont été plutôt lentes. La truffe a fait son apparition sur le marché, mais en petite quantité.

Cours qui ont été pratiqués :

Marché aux bestiaux : Bœufs de travail, de 5.000 à 6.000 fr. ; vaches, de 4.000 à 5.000 fr. ; taureaux, de 2.500 à 3.500 fr., le tout la paire ; bœufs pour la boucherie, de 200 à 220 fr. ; vaches, de 160 à 180 fr., le tout les 50 kilos ; moutons, de 5 à 6 fr. ; agneaux, de 7 à 8 fr., le tout le kilo ; brebis d'élevage, de 110 à 190 fr. ; moutons, de 100 à 150 fr., le tout la pièce ; porcelet, de 200 à 250 fr. pièce suivant la grosseur.

Marché à la volaille : Poulets, de 5 à 6 fr. ; poules, 5 fr. ; dindons, 4 fr. 50 ; canards, 5 fr. ; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo ; pintades, 35 fr. ; pigeons, de 5 à 7 fr., le tout la paire ; œufs, 8 fr. 50 la douzaine ; oies, de 150 à 160 fr. la paire.

Gibier : Lièvres, 10 fr. le kilo ; lapins, de 8 à 10 fr. ; perdreaux, 12 fr., le tout la pièce.

Truffes, 20 fr. le kilo.

Marché au jardinage : Choux à planter, 1 fr. ; oignons, 2 fr. ; salades diverses, 1 fr. ; céleri, 2 à 2 fr. 50 ; salades diverses, 0 fr. 50 ; pastèques, de 1 à 2 francs, le tout la pièce ; radis roses, 0 fr. 50 ; carottes, 1 fr. ; salsifis, de 3 à 5 fr. ; scorsonère, 4 fr. ; raves et navets, 0 fr. 75 ; oignons, 3 fr. ; échalottes, 3 fr. ; céleri-rave, de 2 à 2 fr. 50, le tout le paquet ; ails, 5 fr. les 24 têtes ; poireaux, 3 fr., la douzaine ; tomates, 1 fr. ; citrouille, 1 fr., le tout le kilo ; pommes, 4 fr. ; châtaignes, de 3 à 4 fr., le tout le boisseau.

Halle aux grains. — Blé, 85 fr., les 65 kilos ; maïs, de 65 à 70 fr., les 60 kilos ; avoine, 55 fr., les 50 kilos ; pommes de terre, néant ; noix, de 100 à 120 fr. l'hectolitre.

La prochaine foire aura lieu le jeudi 12 décembre prochain.

### Prayssac

**Bal.** — Dimanche, à l'occasion de la fête de l'Armistice, un grand bal est organisé à Prayssac, auquel la jeunesse ne manquera pas d'assister.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**Légion d'honneur.** — Dans la dernière promotion du Ministère des Pensions parue au *Journal Officiel* du 5 novembre nous relevons avec plaisir la mention suivante :

Marcenac Casimir, instituteur, Président de l'Association des Combattants, Veuves et Victimes de la Guerre de l'arrondissement de Figeac, s'est dévoué avec le plus grand cœur et un zèle inlassable à la cause de ses camarades.

Nous présentons avec plaisir au nouveau légionnaire nos bien sincères félicitations pour cette distinction bien méritée.

**Assurances sociales (Constitution de « La Mutuelle Familiale du Lot »).** — L'Assemblée générale constitutive, tenue le dimanche 3 novembre 1929, dans une salle de la mairie de Figeac, a décidé la création de la Société de secours mutuel, dite : « Mutuelle Familiale du Lot ».

L'Assemblée générale a adopté les statuts proposés par le Comité d'initiative et nommé ses administrateurs, élus par section à raison d'un nombre égal de salariés et de patrons.

Le siège social est à Figeac, 18, Allée Victor-Hugo, où la correspondance doit être adressée.

Les formalités légales ont été remplies à la Sous-Préfecture de Figeac.

Rappelons que cette société, dont nous avons déjà parlé dans nos colonnes, a pour but, la création d'une caisse primaire d'assurance lors de l'application de la loi sur les assurances sociales.

Elle doit son succès à la souplesse de ses statuts, à la composition de son conseil d'administration, à son recrutement qui s'opère dans tout le département sans distinction de classe ou de parti politique et enfin à l'intérêt indiscutable qu'employeurs et salariés de toutes catégories ont à être inscrits à des Mutuelles ayant l'entrée en vigueur de la loi sur les assurances sociales.

Patrons et Salariés, la loi vous accorde encore quelques jours pour vous faire inscrire. N'hésitez pas à la faire. Vous trouverez des bulletins d'adhésion : A Cahors : chez M. Soupire, Entrepreneur, 46, rue Emile-Zola, M. Paila, Docks alimentaires, M. Gipoulou ; à Gramat : chez M. Rossignol, M. Adigé, Epicerie en gros ; à Figeac : au siège social, 18, Allée Victor-Hugo, chez M. Magne.

**Etat civil du 25 octobre au 8 novembre.** — Naissances : Delclaux Maurice-Auguste.

Mariage : Lier Roger-Joseph et Audio Odette.

Décès : Verdier Elisabeth, veuve Pradel, 66 ans ; Hugon Rosalie, veuve Montrozié, 74 ans ; Delfour Phanie, veuve Capus, 75 ans ; Lauzeur Marius, 51 ans ; Rey Marie-Léocadie, veuve Alby, 88 ans ; Chaudesaigne de Tariéux de St-Géry Marie-Joséphine, veuve Dufau, 73 ans.

**Service des pharmaciens.** — Aujourd'hui dimanche le service sera assuré par la pharmacie Brousse, rue Séguier, et demain, lundi, fête de l'Armistice, par la pharmacie Selves, rue de la République.

**Incendie.** — Un incendie a éclaté mercredi, à 10 h., dans un dépôt de noix de Lavergne, appartenant à M. Cocula.

Les pertes sont assez importantes.

## Lauresses

**Conseil municipal.** — Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Cambon, maire. Etaient présents : MM. Maniol, Estival, Gasquet, Venries, Clamagrand, Couderc, Gélou, Juillac, Riou, Soumarac, Absent : M. Moncany.

M. Gélou, élu secrétaire, a accepté ces fonctions.

Le maire a ensuite déposé sur le bureau : 1° Le tableau ; 2° le plan parcellaire correspondant au dit tableau ; 3° le procès-verbal d'enquête concernant le projet de reconnaissance du chemin rural de Lasfargues.

Le conseil, après avoir examiné ces différents documents, considérant que ce chemin est de grande utilité publique, est d'avis qu'il y a lieu de reconnaître le chemin rural et d'en fixer la longueur, la largeur et les limites conformément aux indications portées aux colonnes et à celles du plan correspondant.

M. le président fait ensuite connaître qu'un projet ayant été dressé en vue de la constitution d'une association syndicale pour l'élargissement, la réparation, l'amélioration et l'entretien du chemin rural de Lasfargues, et qu'il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que l'association en question a été formée, dépose les pièces de l'affaire et invite le conseil à exprimer son avis sur les réclamations et observations présentées.

Le conseil municipal, vu le dossier sus-indiqué ; Considérant : qu'aucune réclamation n'a été formulée contre ledit chemin qui est de la plus grande utilité publique, est d'avis qu'il sera accordé pour ce chemin une subvention égale au quart du montant des travaux, somme qui sera prélevée sur les budgets de 1930 et 1931.

Le conseil donne avis favorable à quatre demandes d'assistance aux femmes en couches et à une demande d'augmentation d'assistance aux vieillards.

### St-Céré

**Foire du 6 novembre.** — Veaux de 7 à 8 fr. 20 le kg. ; Bœufs de travail, 4.800 à 5.400 fr. ; Vaches, 3.800 à 4.200 fr. ; Bouvillons, 2.200 à 2.800 fr. ; Génisses, 2.400 à 2.800 fr., le tout la paire ; Porcs gras, 340 à 430 fr., les 50 kg. ; Porcelets, 180 à 220 fr. pièce ; Brebis, 130 à 140 fr. ; Agneaux, 100 à 110 fr.

Froment, 86 à 90 fr. ; Seigle, 63 à 65 fr. ; Sarrasin, 74 à 76 fr. ; Avoine, 36 à 38 fr. ; Pommes de terre, 38 à 40 fr. ; Châtaignes, 30 à 34 fr., le tout le sac de 80 litres.

Poules, 4 fr. ; Poulets, 5 fr. 50 ; Lapins, 3 fr. 50 ; Beurre, 11 fr. ; Fromage, 7 fr. le tout la livre ; Œufs, la douzaine, 9 fr. ; Pigeons, 8 fr. 50 la paire.

### Mayrinhac-Lentour

**Nécrologie.** — Mardi soir vers 4 heures 1/2 une triste nouvelle se répandait dans le village : M. Thomas, âgé de 52 ans seulement, maire de Mayrinhac, occupé aux travaux des champs, venait de tomber frappé de congestion cérébrale.

Transporté à son domicile, et malgré les soins empressés du D<sup>r</sup> Soulié de Gramat, mandé en toute hâte, M. Thomas expira vers 6 heures, sans avoir repris connaissance.

Maire depuis peu de temps, le défunt jouissait de l'estime générale, aussi emporta-t-il des regrets unanimes.

En cette pénible circonstance, nous offrons à sa veuve éplorée, à ses deux fils, à toute la famille que met en deuil cette perte cruelle, l'expression de nos plus sincères condoléances.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

**Avis de la Mairie.** — Les jeunes gens nés hors de la commune de Gourdon entre le 1<sup>er</sup> juillet 1909 et le 31 mai 1910, mais dont les parents y sont domiciliés, sont invités à se présenter au secrétariat de la mairie, en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement de la deuxième fraction de la classe 1929 et de la première fraction de la classe 1930.

**Classes 1929-1930.** — Les jeunes gens nés hors de la commune de Gourdon entre le 1<sup>er</sup> juillet 1909 et le 31 mai 1910, mais dont les parents y sont domiciliés, sont invités à se présenter au secrétariat de la mairie, en vue de leur inscription sur les tableaux de recensement de la deuxième fraction de la classe 1929 et de la première fraction de la classe 1930.

**Pharmacie ouverte.** — C'est la pharmacie Dardenne qui assurera le service demain lundi, 11 novembre.

**Etat civil du mois d'octobre.** — Naissances : 3 garçons et 4 filles.

Mariages : Albert Lagarrigue, charbon de Lézignan (Aude), domicilié à Gourdon et Anais Rodes de Lézignan, domiciliée à Gourdon ; Célestin Liarsou, cultivateur de St-Claire (Lot) et Fernand Bacou de Lagartierrie.

Décès : Etienne-Marcel Soubirou, 3 mois, place Ste-Claire ; Pierre Tréneule, 78 ans, rue Traverse ; Pierre Bargas, 84 ans, place de l'Hôpital ; Jeanne Baleste, 75 ans, place de l'Hôpital ; Aurélie Poujade, 50 ans, avenue Cavagnac ; Jean Tourneille, 86 ans, au Bos-de-Prouilhac ; Auguste Souleille, 70 ans avenue Gambetta ; Antonin Fitze, 75 ans, place de l'Hôpital ; Armand Bétaillé, 44 ans ; place de l'Hôpital.

**Le Vigan**

**Nécrologie.** — Vendredi dernier est décédée dans son domicile du bourg, Mme veuve Marie Dissaria, âgée de 75 ans. Elle disparait après une courte maladie qu'elle avait contractée lors de son retour de Bordeaux où elle était allée passer quelques jours chez sa fille.

A cette dernière, à son fils et à tous les parents nous adressons nos meilleurs sentiments de condoléances. Les obsèques ont été célébrées au milieu d'un grand concours de population.

### Gramat

**Incendie.** — Un incendie a éclaté mercredi, à 10 h., dans un dépôt de noix de Lavergne, appartenant à M. Cocula.

Les pertes sont assez importantes.

**Foire de la Toussaint.** — Le mauvais temps, pluies fréquentes et vent froid qui sévissaient depuis quelques jours nous faisaient craindre que notre foire si renommée de Toussaint n'ait pas son importance habituelle.

Il n'en a rien été, le temps a été plutôt doux et la journée s'est passée sans pluie. Aussi, grande affluente de vendeurs et d'acheteurs.

Place de la Balmette, la place consacrée aux chevaux et mulets est trop petite, c'est pourquoi de nombreuses ventes se font sur les routes aux entrées de la ville.

Les foirails des bœufs, veaux et brebis sont abondamment garnis. Il en est de même place de la Halle, au marché des grains, fruits et légumes.

Bonne journée pour le commerce local et pour les forains étalagistes venus très nombreux.

Aperçu des cours : Bœufs de boucherie, 4 fr. 30 ; veaux, 5 fr. 90 ; moutons, 5 fr. 10, le tout le kilo.

Poules, 5 fr. 25 ; poulets, 6 fr. ; canards, 5 fr. 50, le demi-kilo ; pigeons, 10 francs, la paire.

Noix, 225 fr. l'hectolitre ; châtaignes, 50 fr. l'hectolitre ; œufs, 8 fr. 50 la douzaine.

Fromages de Rocamadour, 5 fr. la douzaine.

### Championnat du Lot.

— Voir à la rubrique « Les Sports ».

### Salviac

**Nos compatriotes.** — M. Pierre Maynard, ancien élève du Collège Cabanès à Brive, fils de M. Maynard Raoul, agent-voyer cantonal, à Salviac, vient d'être nommé surveillant d'internat au lycée de Chalons-sur-Marne.

M. Jacques Cazes, de notre ville, neveu de M. Cazes, l'estime com-mis de culture des tabacs de Salviac, vient d'être nommé Capitaine du Club Athlétique Sarladais.

M. Valentin Alary commis des cultures des tabacs en retraite à Salviac, vient de quitter notre ville pour se rendre à demeure dans sa famille à Bourges.

M. Valentin Alary était une figure bien Salviacoise. Nous ne voulons pas le laisser partir sans lui exprimer tous nos regrets.

**La foire aux chevaux.** — Nous rappelons à tous les cultivateurs des environs que la prochaine foire de Salviac, du 20 novembre sera, comme à l'habitude, bien pourvue en chevaux de toutes catégories. Déjà de nombreux marchands ont retenu les écuries de la ville.

### Dans les Sports.

— Voir à la rubrique « Les Sports ».

### Dégagnac

**Conférence Agricole.** — Une conférence agricole suivie de projections cinématographiques sera faite mardi 12 novembre à 17 h. 30 à la mairie de Dégagnac, sur l'emploi des engrais chimiques.

Si ces engrais ne donnent pas ici les rendements élevés qu'on attendent ceux qui les emploient, cela tient à ce qu'ils ne sont pas employés d'une manière rationnelle.

Tous les agriculteurs de la commune doivent assister à cette conférence qui peut être, pour eux, du plus grand profit pour vaincre la routine si difficile à combattre dans certaines contrées.

**Foire.** — En raison des embellures qui battent leur plein, notre foire du 5 novembre n'a été que de moyenne importance.

Les cours pratiqués, en sensible hausse sur ceux de la dernière foire ont été les suivants : Bœufs gras, de 225 à 260 fr., les 50 kilos ; Moutons de boucherie, 6 fr. le kilo ; Agneaux, de 7 à 7 fr. 50 le kilo.

Oies pour engraisser, de 120 à 150 fr. la paire.

Canards en chair, 5 fr. le 1/2 kilo ; poules, de 5 à 5 fr. 50 ; poulets, 6 fr. 50 ; lapins domestiques 3 fr., le tout la livre ; Œufs, 8 fr. la douzaine.

Gibier. — Lièvres, 5 fr. 50 le 1/2 kilo ; lapins, 10 fr. pièce ; perdreaux, 13 fr. pièce.

### Souillac

**Société de recherche des Eaux minérales de Souillac.**

Le Conseil d'Administration de la Société anonyme de recherches des Eaux minérales de Souillac fait connaître que le délai de la souscription à l'augmentation de capital, fixé au 4 novembre pour les anciens actionnaires, a été irrévocablement prorogé. La souscription d'actions nouvelles à titre réductible est ouverte au public jusqu'au 26 novembre inclus, dernier délai.

A cette date, la souscription sera définitivement arrêtée, et le nombre des actions nouvelles à titre réductible sera attribué au prorata des souscriptions si l'augmentation de Capital fixée par l'Assemblée générale est dépassée.

**Foire du 4 novembre.** — Cours pratiqués à notre foire du 4 novembre. Bœufs de travail, 4.500 à 5.800 fr. la paire ; bouvillons, 3.000 à 4.500 fr. la paire ; bœufs pour la boucherie, 210 à 220 fr., les 50 kilos ; vaches pour la boucherie, 180 à 200 fr., les 50 kilos ; porcs gras, 340 à 380 fr., les 50 kilos ; petits porcs de deux à trois mois, 140 à 180 fr. la pièce ; moutons d'élevage, 150 à 200 fr., pièce.

Au marché : œufs, 8 et 9 fr. la douzaine ; poulets, 5,50 ; poules 5 fr. ; dindons, 5 à 6 francs ; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo ; lapins de garegne, 10 à 12 fr., pièce ; noix, 150 à 160 fr. l'hectolitre.

Prochaine foire le 19 novembre.

## La bonne Marque Le CAFÉ DIVONA !

Consommateurs, vous trouverez les CAFES DIVONA avec leurs superbes primes à CAHORS, chez les épiciers dont les noms suivent :

Monsieur CHASTANET, Rue des Soubirous ; Monsieur SÉGALA, Rue du Château-du-Roi ; Madame VINCENT, Rue de la Croix, Faubourg Cabessut ; Monsieur VIDAILLAC, Place Galdemar ; Monsieur GAYA, fromagerie Moderne, Rue Clémenceau ; Madame CABRIGNAC, Boulevard Gambetta ; Monsieur DOLCE, Rue du Château-du-Roi ; Mademoiselle TRUDEL, angle de la Rue du Lycée et Avenue de la Gare ; Madame CÉLARIÉ, Rue Marchal-Joffre ; Monsieur GIRAUD, Place Saint-James ; Monsieur SERRÉ, Rue Brive ; Monsieur CASSAN, Rue Brive ; Monsieur BARREAU, Rue du Portail ; Alban ; Madame Veuve BRU-DAVANT, Faubourg Saint-Georges ; Monsieur DISSES, Faubourg Saint-Georges ; Monsieur RIGAL, Epicerie à la Croix, Faubourg Cabessut.

## Dernière heure

### La Chambre vote la confiance dans le gouvernement

La Chambre a continué la discussion des interpellations sur la politique du nouveau gouvernement.

MM. Taittinger, Delsol, Bureau, Rivière, présentent diverses observations.

M. Briand monte à la tribune « pour dissiper, dit-il, toutes les équivoques et fournir sur la politique extérieure de la France des explications nettes ».

M. Briand s'élève contre les soupçons injustes dont il a été l'objet et indique ce qui s'est passé à la Haye. Il insiste au sujet de la politique pacifiste qu'il préconise et fait un éloge de M. Stresemann. Puis il parle de l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, de l'occupation de la Rhénanie, de la mise en état de nos frontières, de notre créance, de la Sarre.

M. Franklin-Bouillon prend ensuite la parole pour répondre à M. Briand.

Dans une séance de nuit, M. François-Albert fait entendre des critiques contre le Gouvernement.

Notre correspondant parisien nous a adressé samedi, à 6 heures du matin, le télégramme suivant :

« La Chambre a accordé sa confiance au gouvernement par 332 voix contre 253. »

## DÉPÊCHES

# TONELINE

## HUILE POUR AUTOS

Les huiles «TONELINE» offrent toutes garanties aux Automobilistes. Elles sont sélectionnées comme origine et raffinées par les procédés les plus scientifiques et les plus modernes.

Elles possèdent au plus haut point les qualités de pureté, de viscosité et d'homogénéité pour assurer la lubrification parfaite des moteurs actuels et poussés.

Outre le bidon classique de 2 litres, l'huile «TONELINE» est présentée en «TRIGO», bidon perdu d'un litre.

Le plus pratique des emballages d'huile  
**ON PERCE - ON VERSE - ON JETTE**

**SOCIÉTÉ FRANCO-ÉGYPTIENNE**  
125, Avenue des Champs-Élysées - PARIS

**M. L. JOUFFREAU**, 8, rue du Président-Wilson à Cahors, voyageur pour le Lot.

**M. A. FARGES**, avenue de la Gare à Cahors, dépositaire.

## PRÉVENEZ -- GUÉRISSEZ

les Crevasses, Gorpures, Engorgures  
EN EMPLOYANT LE  
**CAMPRIGE DU CANADA**  
Il vous conservera une peau douce et souple, même par les plus grands froids.  
La boîte 5 francs toutes pharmacies  
Dépôt : CAHORS, Pharmacie ORLIAC  
SOUILLAC, Pharmacie BOUYER

### ETUDE

DE  
**M. BOUYSSOU** Jean-Léon  
Licencié en droit  
NOTAIRE A CAHORS

### Premier avis

Suivant contrat passé devant Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors, le quatre Octobre mil neuf cent vingt-neuf, enregistré le 11 Octobre 1929, F<sup>o</sup> 20, C. 185, les époux MAUREL-VIDALLET, demeurant à Latour, Commune d'Anglars-Juillac, Ont vendu aux époux MAUREL-ROUCH, demeurant à Mauroux, Un fonds de commerce d'Épicerie, Mercerie, Liqueurs, exploité à Anglars-Juillac (Lot), ensemble la clientèle, l'achalandage, le matériel et les marchandises.

Domicile est élu pour les oppositions en l'étude de Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors. Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 Mars 1909, les créanciers des vendeurs devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix entre les mains des acquéreurs, au domicile sus-indiqué dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente.  
Pour premier avis.

Proposition Charitable Depuis 12 ans, le souffrir de rhumatismes. Merveilleusement soulagés, fera connaître gratuitement, sur demande, son adresse. Timbre. M<sup>me</sup> PONTOLAU, La Givrie (Vendée).

### VOULEZ-VOUS RÉUSSIR

en TOUT ? Avoir l'Amour, la Santé, la Fortune ! Écrivez à **F. MAJOIS**, 59, rue Rochecouart, service 65, Paris (9<sup>e</sup>) et vous recevrez GRATUITEMENT la notice explicative sur les pouvoirs de la **PIERRE STAUARA**, le plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

TRICOTEUSES rect. circ. Jacquard. Laines. Soies. Cotons. Dépôt Fil "Louis d'Or". Pr. Gr. Catal. Echantill. appr. grat. — LA LABO-REUSE, 36, cours Pasteur, BORDEAUX.

**700 fr.** p. mois s. quitt. empl. pers. 2 sexes, trav. fac. toute l'année. Timb. pr. prép. **ATELIERS LE-PIC**, 45, r. Lepic, PARIS.

### Bibliographie

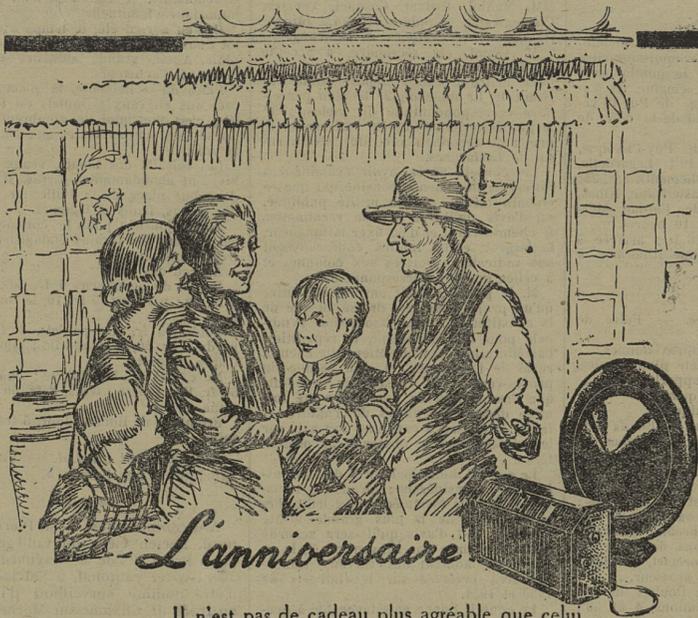
Vient de paraître

### « Au Pays des Bombances »

par **Ernest LAFON**  
avec préface de **Gustave GUICHES**  
Roman qui a reçu le plus chaleureux accueil en Quercy et dont les critiques de la grande presse font le plus vif éloge.

M. Serge Baranx en a dit : « Ce qu'il « faut retenir et ce dont on ne saurait « assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir « voulu avant tout être Quercynois, de « l'avoir été dans le fond et dans la forme, car nous avons retrouvé, là, force « ce expressions qui ont la bonne saveur « du terroir et donnent à l'œuvre sa « vraie signification... »

En vente chez l'éditeur ou expédié contre remboursement : **M. Meyzenc**, 36, boulevard Gambetta, CAHORS. — Un gros volume de 350 pages, très belle édition, 12 francs.



Il n'est pas de cadeau plus agréable que celui que vous pouvez faire en offrant à votre famille la

### COMBINAISON IDÉALE PHILIPS

la seule qui puisse procurer à votre foyer toutes les jouissances qui lui manquent.

Ses auditions, d'une puissance et d'une pureté remarquables, vous feront savourer davantage votre situation privilégiée, grâce à l'ensemble :

RÉCEPTEUR 2514  
HAUT-PARLEUR 2007

qui réalise la meilleure combinaison radio-phonique connue jusqu'à ce jour.

# PHILIPS

Vient de paraître.

### LE VIEUX QUERCY

par Eugène SOL

Vieux usages relatifs à la naissance, à l'enfance, à la jeunesse, au mariage et à la mort. — Fêtes, chants et divertissements d'autrefois. — Vertus des plantes et remèdes de bonne femme. — Légendes, traditions, contes, dictons et proverbes quercynois. — Coutumes de jadis concernant l'agriculture, la viticulture et la vitiologie. — Métiers et professions. — Particularités de la vie locale.

In-8° raisin de 432 pages.  
Prix broché : 30 fr.

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

### Le Lot à petites journées

par Eugène GRANGIÉ  
préface de Léon Lafage,  
illustrations de Mlle Alice Millochau  
(Nouvelle édition)  
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,  
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

LA NATURE

Toujours variée, documentée, au courant des derniers progrès de la science,

La Nature nous offre cette semaine une nouveauté inattendue : la découverte de la complexité du plus simple des corps simples, l'hydrogène ; il en est de deux sortes très différentes, l'ortho- et le para-hydrogène, et cela montre une fois de plus l'extrême complexité que les données nouvelles de la chimie physique révèlent sous les notions élémentaires les plus classiques.

À côté de cette révélation, on lira avec intérêt d'autres études tout aussi documentées sur l'astronomie stellaire, les lacs du Cambodge, les ardoisières de l'Anjou, la foudre et les lignes électriques, la radioélectricité et l'enseignement de la musique, les fondations isolantes, la téléphonie dans les trains en marche, la réalisation des films en dessins animés, etc.

L'histoire des exploits du corsaire allemand à voiles, *Seedler*, pendant la dernière guerre, à l'allure d'un roman d'aventures, vécu.  
Des recettes pratiques, des conseils aux amateurs d'astronomie, des données météorologiques, la description des nouveaux appareils de phonographie et radiophonie, les dernières inventions utiles, les livres récents et la riche documentation de la boîte aux lettres ajoutent aux articles de tête un complément d'informations, toutes utiles, expérimentées, de grande valeur.

Et l'illustration, remarquablement choisie, facilite la compréhension de

### Maitresses de Maison !

LISEZ LA

## Mode Pratique

qui concilie

**ÉLÉGANCE - FANTAISIE**  
**JOLIS RAFFINEMENTS**  
avec l'économie qu'impose la vie chère.

Un An, 52 numéros : 40 fr. Le Numéro : 0 fr. 75.  
Le 1<sup>er</sup> numéro de chaque mois, en couleurs : 1 franc.



Feuilleton du « Journal du Lot » 29

## DANS LA TOURMENTE

ROMAN ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

par **E.-Pierre LUGUET**

### CHAPITRE X

L'ÉPÉE TOMBÉE.

Pendant d'interminables heures, sous un soleil torride, et tandis que le méchant vapeur traçait péniblement son sillon dans les eaux bourbeuses, je restai près d'elle, épiant sur son visage ce qui pouvait s'y refléter de sa pensée et cherchant déjà à conjurer le péril qui menaçait l'édifice de mon récent bonheur. Dissuée à la situation, je n'en voyais pas. Elle savait qu'elle avait tort vers moi, ne me laissait pas le moindre doute à cet égard. Les gens atteints de folie passagère raisonnent parfois librement des actes qu'ils ont commis au cours de leur accès, mais dans le cas de Béatrix, il ne fallait pas compter sur cette tranquillité d'esprit. Son acte, à elle, c'était un meurtre.

Mon seul espoir était d'arriver, par argumentation et persuasion, à lui

faire adopter ma façon de voir, c'est-à-dire à ce qu'elle se considérât comme irresponsable devant les lois divines et humaines d'une action commise en état de démence.

Mais je me demandais si je parviendrais jamais à convaincre cette nature impulsive, sensible jusqu'à l'impressionnabilité la plus vive et possédant à l'extrême le sens de la justice. Je me demandais même si moi, le premier, j'aurais abouti toute autre femme que Béatrix. Je ne pouvais pas oublier que, vingt-quatre heures avant l'événement, elle avait prononcé ces mots terribles : « Jacques, avez-vous jamais hai un homme ? »

Etrange anomalie ! J'étais, en apprenant l'indigne conduite du baronnet, disposé à le tuer froidement, comme un chien. Et, pourtant, l'assassinat, il n'y a pas d'autre mot, dont il avait été victime me faisait horreur. A toute autre femme qu'à Béatrix je n'aurais pardonné de s'être fait justice avec tant de barbarie.

Et quel enseignement contenait l'aventure ! Fragilité pitoyable des calculs humains ! Il avait suffi d'un souffle pour renverser le château de cartes de mes soigneuses combinaisons.

J'étais désespéré ; j'avais tort, puisqu'après tout j'avais mené jusqu'au bout mon dessin. Béatrix était à moi, elle m'aimait et j'avais été heureux huit jours.

Huit jours de bonheur complet,

n'est-ce pas là tout ce que peut exiger un homme ?

Enfin, nous sommes chez nous. Quel retour ! J'ai ramené ma pauvre femme au logis, dans notre chère maison de Séville. Ma bonne mère nous attend, toute souriante, dans le patio. Béatrix qui pendant le chemin n'a répondu à mes questions que par monosyllabes, se laisse conduire sans se départir de son attitude de statue. En apercevant l'excellente femme qui l'accueille comme sa fille, elle baisse la tête, ses nerfs semblent se détendre, et elle éclate en sanglots.

Ma mère, inquiète, se précipite au-devant d'elle et s'informe.  
— Elle est un peu souffrante, dis-je, ce voyage par eau l'a beaucoup fatiguée. Elle est dans un état de surexcitation nerveuse inquiétant, ce dont elle a besoin pour l'instant, c'est de calme et de repos.

Ma mère nous conduit à l'appartement qu'elle s'est plu à orner pour notre retour. Il y a des fleurs partout. Ma malheureuse femme ne songe même pas à en remercier celle qui la comble de caresses et de baisers tendres.

Nous sommes seuls.  
Béatrix semble vouloir lire au fond de mon âme.  
— Jacques, me dit-elle avec une solennité où il y a beaucoup de tristesse, je veux savoir toute la vérité ; c'est moi qui l'ai tué, n'est-ce pas ?

### CHAPITRE XI

PLAIDOYER

Je m'étais racroché, pendant quelques instants, à une interprétation absurde du chagrin violent manifesté par Béatrix : J'avais voulu me persuader qu'elle avait été frappée douloureusement, en dépit de tout raisonnement, par la brusque nouvelle de la mort tragique d'un homme qu'elle avait aimé avant de le haïr. En un mot, j'avais espéré que, seul, le système nerveux de ma bien-aimée femme avait été secoué.

Il me fallut bien renoncer à cette dernière illusion. Essayer à l'heure qu'il était, de lui faire croire qu'elle avait rêvé n'était plus possible.

Je gardai le silence.  
— Vous ne me répondez pas ? reprit-elle. C'est donc bien vrai ? Que pourriez-vous me dire d'autre que ce que je sais moi-même. Tous les détails de mon crime, je les connais. La route blanche, ma course précipitée, l'homme surgissant devant moi dans la tempête, je le vois... Ce coup de feu, je l'entends... Je les revois, ces moments affreux je les ai revécus cent fois depuis la nuit fatale... Mais je prenais tout cela pour un cauchemar. Hélas ! je ne rêvais pas... Jacques, par pitié, dites-moi que j'ai rêvé !

— Béatrix !...  
— Vous ne me le dites pas... vous ne pouvez plus me le dire... Cet homme, je le haïssais, je l'ai tué... Je suis une meurtrière, c'est simple !

Les yeux remplis de larmes, j'essayai de la prendre dans mes bras, je la suppliai de se calmer, de m'écouter, elle se dégagea brusquement, s'écriant, au paroxysme du désespoir :

— Non, non, laissez-moi... je l'ai tué ! Oh ! cette soirée funeste !... Je me vois encore penchée sur cette forme inerte ; je sens la neige me fouetter le visage... je m'élançais dans la tourmente et je poussais le cri lugubre, expiation ! expiation !

Elle s'abattit en travers du lit.  
Je voulus de nouveau la saisir, mais, obstinément, elle se refusait à mes caresses et, d'une voix dolente répétait, en un lamento monotone : « J'ai tué cet homme ! Je l'ai tué ! Oh ! nuit maudite ! Je le haïssais, je l'ai tué ! »

Je réussis à l'enlacer de mon bras et à mettre ma joue contre la sienne. A ce contact, elle se releva. « Non, Jacques, ne m'approchez pas, ne me touchez pas. Fuyez-moi plutôt, méprisez-moi... Est-ce que je ne vous fais pas horreur ? Comprenez donc, j'ai tué un homme ! »

Puis elle retomba sur la couche, agitée d'un tremblement convulsif.

— Créature de honte... femme perdue... répétait-elle. D'abord, joué d'un libertain. Assassin par la suite... Quelle épouse avez-vous choisie-là, Jacques ?

— Adorée, je vous aime.  
— M'aimer ? Comment osez-vous m'aimer ? Un tel amour est sacrilège. Puisque vous m'aimez, Jacques, ai-

outes ces questions scientifiques, en rend l'acquisition simple et agréable.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Raymond REY  
Professeur de l'Université  
Docteur en lettres

La Cathédrale de Cahors  
et les origines de l'architecture  
à coupes d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées  
du Midi de la France

Henri LAURENS, Éditeur, Paris

En vente : A CAHORS

LIBRAIRIE MEYZENC  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Au Tic Tac de la Vieille Pendule  
(Contes quercynois)  
par Eugène GRANGIÉ

Un volume in-32 de cent pages avec portrait de l'auteur :

Prix : cinq francs

En vente : A CAHORS  
LIBRAIRIE MEYZENC  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

EUGÈNE GRANGIÉ

Cahors-en-Quercy  
(avec dessins de M<sup>lle</sup> Alice Millochau)

1 vol. Prix : 6 fr.

En vente : A CAHORS

LIBRAIRIE MEYZENC  
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Chemin de fer de Paris à Orléans

LE MAROC

à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

C'est la voie la plus rapide, la seule ne comportant guère que 2 h. 1/2 de mer.

L'AMÉRIQUE DU SUD

Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Imp. COUËSLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Tous droits de reproduction, traduction, adaptations théâtrales et cinématographiques, émissions par T. S. F., réservés pour tous pays.

(A suivre).